

Madame DIATTA Oulimata
121 Route de Bandol
83740 LA CADIERE D AZUR
04 94 45 96 46

La Cadière, le 05 février 2018

Bonjour Mr Le Commissaire de l'enquête, Suite à notre entrevue du 29 /01/2018, je viens par cette présente mettre sur écrit ma requête. Il s'agit des terrains en zone agricole allant de la maison de Mr Pascal à la maison de la famille Clément et face à la Boulangerie Simone.

Dans le cas où ces terrains seront inclus dans la zone UD (commerces et services) comme le souhaitent les propriétaires, je propose une réflexion sur l'écoulement des eaux de pluie. Compte tenue de l'inondation dont j'ai été victime en 2014 après l'aménagement sur la D559B pour la boulangerie « Le petit Meunier » désormais appelée Simone, je pense à la nécessité d'aménager le caniveau le long de la D559B du même coté pour véhiculer les eaux en direction de Bandol jusqu'au petit pont de la route déservant la carrière avant la pépinière Lucci, pour rejoindre le grand Gallat qui se jette dans la mer à Bandol.

Évidemment d'autres propositions de solutions préventives à l'inondation peuvent être étudiées comme celle en cour pour l'aménagement de la rive côté Cadière du Grand Gallat.

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer Mr Le Commissaire mes salutations distinguées.

Mme DIATTA

It be Comissions

- 8 FEV. 2011